



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'urbanisme

Question écrite n° 6607

Texte de la question

Mme Sylvie Andrieux-Bacquet rappelle à M. le ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine sa déclaration, faite à Marseille le samedi 19 octobre 2002 lors de l'inauguration des travaux de la cité Bellevue, dans laquelle il affirme que « les moyens de la République seront au rendez-vous pour réparer cette injustice faite aux locataires » et qu'ainsi il donne son « accord pour un plan accéléré pour Marseille annonçant 9 000 démolitions dont 2 000 pour la période 2003-2004 ». Elle lui demande de bien vouloir lui préciser la nature et la localisation des opérations envisagées et leur échéancier.

Texte de la réponse

Le plan de démolition annoncé pour Marseille le 19 octobre 2002 est le résultat d'une évaluation réalisée par les services de l'Etat à partir des projets de renouvellement urbain, déjà engagés ou à engager connus des services, ainsi que ceux présentés comme prioritaires par les organismes HLM intervenant sur Marseille à Malpassé, Saint-Paul, la Savine, les Flamants et les Créneaux. La localisation et le phasage plus précis sont en discussion au niveau local entre les services de l'Etat, la ville et le GPV. Ils feront l'objet d'un projet global qui sera présenté au comité d'engagement qui sera mis en place par le ministre de la ville et de la rénovation urbaine dans le courant 2003.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Andrieux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6607

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : ville

Ministère attributaire : ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 2002, page 4261

Réponse publiée le : 24 février 2003, page 1479